

RENTRÉE 2020: MODALITÉS PRATIQUES

Informations aux familles

1. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants (à usage unique ou lavables).
2. Pour se rendre au secrétariat de l'école il faut prendre rendez-vous et téléphoner au numéro 0187/711258 de 8 à 13 heures.
3. L'accès des parents aux établissements scolaires est interdit.
4. Les livres et les jeux dans la salle de classe ne peuvent pas être partagés.
5. Les élèves ne peuvent pas prêter leurs affaires (objets personnels, matériel scolaire ...) à leurs camarades, non par égoïsme mais par sécurité.
6. À chaque heure de cours il y a 5 minutes de pause détente, où les élèves peuvent aller aux toilettes.
7. Les salles de classes sont aérées pendant chaque récréation (elle dure 10 minutes) ainsi que au moment de la pause détente(5 minutes toutes les heures).
8. Les professeurs peuvent effectuer leurs cours en plein air.
9. L'accès aux toilettes est également autorisé pendant les cours.
10. Les élèves doivent bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après être allés aux toilettes. Un distributeur de gel hydroalcoolique est aussi disponible.
11. Dans les toilettes et dans les espaces communs les élèves doivent porter des masques.

- 12.** Pendant la récréation :
- Les élèves doivent rester dans la salle de classe.
 - L'accès aux toilettes est interdit.
 - Les élèves ne peuvent pas échanger leur goûter avec leurs camarades.
- 13.** Il est interdit de déplacer les tables de classe: sur le sol il y a des signes indiquant où elles doivent être positionnées.
- 14.** Les enseignants et les parents doivent apprendre aux élèves à observer les règles d'hygiène et de comportement pour se protéger et protéger les autres:
- Faire attention à ne pas créer d'attroupements.
 - Garder une distanciation physique avec les autres élèves.
 - Se laver les mains avec de l'eau ou utiliser un gel hydroalcoolique.
 - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier à usage unique.
 - Éviter de se toucher le visage (la bouche, le nez et les yeux) avec les mains.
- 15.** Les élèves doivent entrer et sortir de l'école avec un masque et bien en rang.
- 16.** Les parents doivent respecter les horaires pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie;
- 17.** Les parents doivent garder leurs enfants à la maison et téléphoner au médecin au cas où:
- Ils ont une fièvre supérieure à 37,5° C.
 - Ils ont de la toux et/ou un rhume.
 - Au cours des 14 derniers jours ils ont été en contact avec un ou des cas confirmés de COVID-19 ou avec des personnes susceptibles d'être contact à risque.

18. À l'école est permis de mesurer la température aux élèves.
19. Dans l'hypothèse où un élève présente des symptômes au sein de l'établissement, il est immédiatement isolé dans un espace dédié et ses parents doivent venir le chercher le plus rapidement possible. Pour cette raison, il est nécessaire que les enseignants, pendant les heures de cours, puissent toujours trouver un parent ou une personne autorisée qui le remplace.
20. Dans les toilettes, il est permis d'utiliser uniquement du papier jetable.
21. Les parents pourront communiquer avec les enseignants à distance (par vidéoconférence) et prendre un rendez-vous par mail ou par demande écrite dans l'agenda de l'élève.
22. Pendant les cours d'éducation physique et sportive (EPS) les élèves doivent porter un masque de protection dans les vestiaires et faire attention à ne pas mélanger leurs vêtements avec ceux de leurs camarades.
23. Il est conseillé d'installer sur le téléphone portable de tous les membres de la famille l'application " IMMUNI " (même les enfants de moins de 14 ans peuvent installer cette application avec le consentement de leurs parents).